

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 08 Septembre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi huit septembre à 19h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président sortant, Martial PAILLETTE, s'est réuni, au siège de GrandSoissons Agglomération pour sa séance (11 avenue François Mitterrand – 02880 Cuffies).

Date de la convocation :

28 Août 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
26	25	25

Sous la Présidence de M. ENGRAND Olivier, Président du S.I.T.U.S

Présents : Madame BELLENS Delphine, Madame MARTIN Nathalie, Madame PELLETIER Séverine, Madame VANCLEF Carine, Monsieur BEREZOWSKI Pierre, Monsieur BEZIN Jean-Marc, Monsieur BOBIN Franck, Monsieur CHATELAIN Jackie, Monsieur CHOQUENET Vincent, Monsieur COUTEAU Jean-Marie, Monsieur DESUMEUR Alex, Monsieur DOGMAZ Hasan, Monsieur ENGRAND Olivier, Monsieur HANSE François, Monsieur MADIOT Claude, Monsieur MARCELLIN Bruno, Monsieur MARCHAL Jean-Bernard, Monsieur MATHAUT Dominique, Monsieur MONTARON Philippe, Monsieur NIVART Jean-Luc, Monsieur PAGANO Jean-Baptiste, Monsieur PHILIPON Vincent, Monsieur ROUTIER Thierry, Monsieur TORDEUX Pascal, Monsieur WALLE Dominique

Secrétaire de séance : Monsieur ROUTIER Thierry

Election des trois Vice-Présidents du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais (SITUS)	Rapport
	N°3

Conformément aux statuts du Syndicat (notamment à l'article 9 des statuts), il est procédé à l'élection des trois Vice-Présidents du SITUS, sous la présidence de M. ENGRAND Olivier.

L'élection des trois Vice-Présidents se fait au scrutin uninominal à trois tours.

Election du premier Vice-Président :

Il est fait appel à candidature.

La candidature de Monsieur ROUTIER Thierry est proposée. Le vote se fait à bulletin secret et il suit l'appel du nom de chaque délégué. Le Président annonce le résultat.

Nombre de votants :25
Nombre de bulletins trouvé dans l'urne :25
A déduire les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante : 1
Nombre de suffrages exprimés :24
Majorité absolue :14
A obtenu : Monsieur ROUTIER Thierry.....24

DELIBERATION

Monsieur ROUTIER Thierry, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé **premier Vice-Président** du SITUS et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Et ont signé au registre les membres présents.

Election du deuxième Vice-Président :

Il est fait appel à candidature.

La candidature de Monsieur PHILIPON Vincent est proposée. Le vote se fait à bulletin secret et il suit l'appel du nom de chaque délégué. Le Président annonce le résultat.

Nombre de votants :25
Nombre de bulletins trouvé dans l'urne :25
A déduire les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante: 1
Nombre de suffrages exprimés :24
Majorité absolue :14
A obtenu :Monsieur PHILIPON Vincent.....24

DELIBERATION

Monsieur PHILIPON Vincent, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé **deuxième Vice-Président** du SITUS et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Et ont signé au registre les membres présents.

Election du troisième Vice-Président :

Il est fait appel à candidature.

La candidature de Monsieur MARCELLIN Bruno est proposée. Le vote se fait à bulletin secret et il suit l'appel du nom de chaque délégué. Le Président annonce le résultat.

Nombre de votants :25
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :25
A déduire les bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante: 1
Nombre de suffrages exprimés : 24
Majorité absolue : 14
A obtenu : Monsieur MARCELLIN Bruno.....24

DELIBERATION

Monsieur MARCELLIN Bruno, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé **troisième Vice-Président** du SITUS et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Et ont signé au registre les membres présents.

Affiché, le 09/09/2020
Pour extrait conforme,

Le Président,

Olivier ENGBRAND

